



L'INDUSTRIE FRANÇAISE DE LA GESTION D'ACTIFS

Une industrie dynamique et solide au service des épargnants / investisseurs

Dynamique et solide, l'industrie française de la gestion d'actifs se situe au carrefour des circuits financiers, entre les investisseurs qui cherchent l'équilibre rendement/risque le mieux adapté à leurs besoins et les en-

treprises, qui cherchent des financements. Avec plus de **4 350 Mds € sous gestion à fin 2020**, la gestion française tient la 1^{ère} place européenne continentale pour la gestion financière (fonds et mandats).

Un rôle essentiel dans le financement de l'économie

Une étude de l'AFG rappelle l'importance des placements réalisés par les sociétés de gestion françaises, et fait ressortir **un biais domestique d'investissement positif**.

Un **"biais domestique d'allocation"** privilégie le placement local créant une base de capital élargie pour le financement de notre économie :

- près de la moitié des encours investis en actions et environ 40 % du portefeuille

obligataire sont au bénéfice des émetteurs français ;

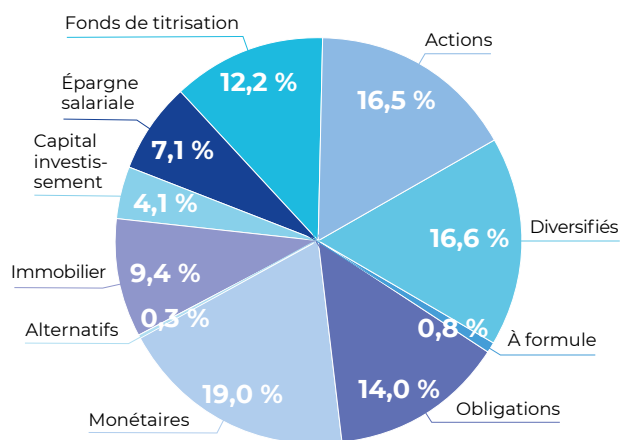
- des **taux de détention significatifs par les gestions du stock de titres émis en France : près de 20 % des actions cotées françaises, dont 25 % des small-mid caps ; 25 % des obligations d'entreprises ; 20 % des obligations émises par l'État français.**

Les chiffres clés

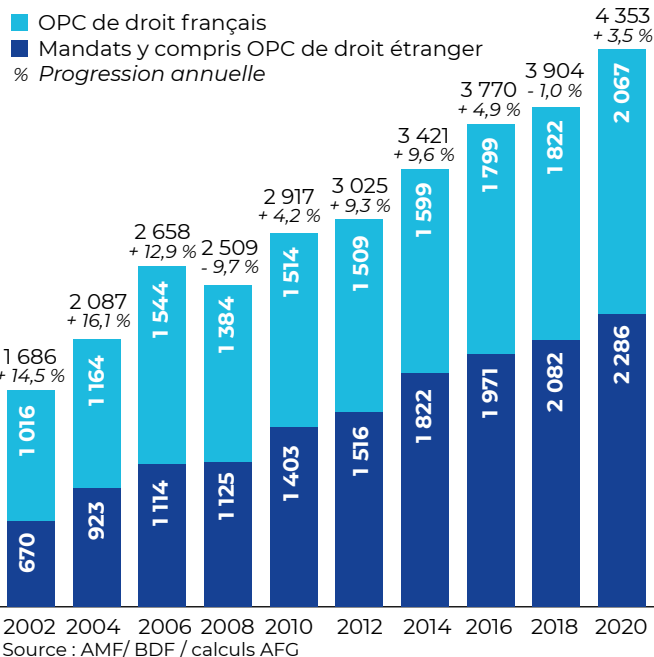
- **680 sociétés de gestion de portefeuille (SGP), généralistes ou spécialistes** (gestion active, gestion quantitative, performance absolue, gestion alternative, capital investissement, gestion d'actifs immobiliers, ISR...) dont **200** créées ces cinq dernières années
- **Plus de 450 sociétés de gestion entrepreneuriales**
- **4 groupes français parmi les 25 premiers groupes de gestion mondiaux**
- **4 355 Mds €** sous gestion : soit **1/4** du marché de la gestion d'Europe continentale
- **Près de 11 000 fonds d'investissement**, dont 30 % de UCITS (OPCVM) et 70 % de FIA (Fonds "alternatifs")
- **1^{ère} place européenne continentale** pour la gestion financière (fonds et mandats)
- **1 écosystème riche en métiers et compétences** (ex. : 3 dépositaires français parmi les 10 premiers mondiaux)
- **85 000 emplois dans la gestion pour compte de tiers** dont **26 000** propres aux SGP
- Plus de **50 % des SGP distribuent leurs OPC à l'étranger**
- Près de **600 Mds €** gérés pour des **clients non-résidents**

Encours des OPC de droit français

2 067 mds € à fin 2020



Actifs gérés pour compte de tiers sur le marché français (en milliards d'euros)



Un juste équilibre entre innovation financière et protection de l'investisseur

Notre industrie a, au fil des ans, construit un modèle compétitif et efficient basé sur d'importants atouts :

- une compétence de longue date en gestion financière pour compte de tiers, appuyée sur une forte culture de l'innovation dans un cadre maîtrisé ;
- une régulation efficace favorisant à la fois la protection de l'investisseur et le développement des acteurs de l'industrie ;
- une attention forte portée au contrôle des risques et à la prévention des conflits d'intérêts ;
- une neutralité fiscale (pas d'imposition au niveau des fonds) ;
- un important niveau d'épargne et des modes de distribution solides et diversifiés ;
- une mobilisation des gérants dans le dialogue avec les sociétés cotées.

L'AFG : l'association professionnelle de la gestion d'actifs

L'AFG représente et fédère les acteurs de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des gestionnaires, des acteurs de l'épargne et de l'économie.

Elle anime la réflexion de la profession sur ses évolutions et définit des positions communes qu'elle porte et défend auprès des pouvoirs publics français et européens. Elle contribue

à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de l'écosystème et s'engage, dans l'intérêt de tous, pour favoriser la croissance et le rayonnement de l'industrie en France, en Europe et au-delà.

L'AFG est présidée par Éric Pinon, entouré de Mirela Agache Durand, Guillaume Dard et Philippe Setbon, vice-président.e.s.